

PROFESSIONNELS DU TRANSPORT



AVANT DE PARTIR, PREPAREZ VOTRE ITINERAIRE EN FONCTION DE VOS ARRETS OBLIGATOIRES ET PROTEGEZ VOTRE FRET !



DÉCOUVREZ
les parkings sécurisés
poids lourds.

L'OFFRE D'AXA POUR L'UTILISATION DE PARKINGS SECURISES /

AXA participe activement et soutient depuis plusieurs années les initiatives et actions de prévention des risques des Entreprises de Transport de Marchandises.

Dans le but de réduire votre exposition au vol de fret, **AXA** a bâti la Charte Prévention Responsabilité Civile des Professionnels du Transport « S.U.R.-T ».

Afin de participer à votre effort de prévention des risques de vol de fret en cours de transport, et de favoriser le stationnement de vos véhicules dans des lieux sécurisés, **AXA** met à votre disposition une **liste de parkings sécurisés en France** et **participe financièrement** à vos frais de stationnement dans ces parkings **dans la limite de 5 €** par véhicule et par période de stationnement de 24 heures. Sur présentation de justificatifs de stationnements, votre **prime annuelle d'assurance RC contractuelle vis à vis des marchandises** peut être réduite jusqu'à **15 %** avec un **maximum de 2000€ par année d'assurance**."

<http://www.axa.fr/Pages/recherche-distributeur.aspx>